

FICHE D'INSCRIPTION – ANNEE 2020-2021

NOM : PRENOM :

PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

.....

N° TELEPHONE fixe : Portable :

EMAIL obligatoire:

Photo obligatoire
pour toute personne
nouvellement inscrite

Si vous avez un souci de santé chronique ou permanent :

.....
.....
.....

ADHESION annuelle à L'ASSOCIATION « Bien Vivre en Yoga » : 10€ (5€ pour les résidents de Porte de Savoie)

COTISATION DES COURS : Optez pour une formule

Voir aussi le règlement intérieur rubrique « Tarifs »

A- A l'année pour 1 cours hebdomadaire : **255€** par chèque (possibilité de régler en 3 fois 85€ – tous les chèques seront encaissés au début de chaque trimestre sauf avis médical)

B- Au trimestre pour 1 cours hebdomadaire : **95€** par chèque (tout trimestre commencé est dû dans sa totalité)

Dans le cas d'une réinscription annuelle, étant donné que le nombre de cours de la saison précédente 2019-20 a été réduit du fait de la situation sanitaire liée au Covid19 (confinement et fermeture des salles communales), une remise de 20€ est accordée sur la cotisation du 1^{er} trimestre, soit un premier trimestre à 65€.

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'association « Bien Vivre en Yoga » et sont à remettre avec vos documents d'inscription.

Tout dossier devra être complet avant le 3^{ème} cours pour être pris en compte.

COURS : Optez pour le cours choisi (la cotisation ci-dessus concerne un cours hebdomadaire)

A- Cours du jeudi soir de **19h15 à 20h45** (salle à vocation sportive de l'école primaire Crincaillé).

B- Cours du vendredi matin de **9h00 à 10h30** (salle Belledonne à la Montgrabelle).

Le 1^{er} cours est un cours de découverte, non facturé si la personne ne s'inscrit pas.

Le cours se déroulera dans la salle à vocation sportive de l'école Primaire Crincaillé le jeudi soir et dans la salle Belledonne le vendredi matin à LES MARCHES.

ASSURANCE : je soussigné(e)reconnais avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire renforcée IA MAIF+ me couvrant des éventuels dommages corporels liés à mon activité sportive (voir règlement intérieur).

Date et Signature :

(précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

**REGLEMENT INTERIEUR
DE L'ASSOCIATION « BIEN VIVRE EN YOGA »**

1. MODALITES D'INSCRIPTION

Il est demandé, à chaque participant de retourner **obligatoirement avant le 3^{ème} cours ce règlement et tous les documents d'inscription** suivants **pour valider son inscription**:

- a) Remplir la fiche d'inscription aux cours ;
- b) Apposer votre signature, précédée de la mention « Lu et Approuvé » au bas de ce règlement intérieur ;
- c) Régler le montant dû correspondant à l'adhésion et aux cotisations pour l'année en cours et **ceci dès l'inscription** ;
- d) Fournir un **certificat médical de l'aptitude à la pratique du Yoga**, ou faisant état des éventuels problèmes à prendre en considération (problèmes cardio-vasculaires, respiratoires, traumatologiques, asthme, hypo ou hypertension, prothèses, etc....). ;
Ce certificat est valable 2 ans en cas de réinscription à l'association. Dans ce cas uniquement, remplir et signer le **questionnaire de santé** ;
- e) Fournir un justificatif de domicile pour les personnes résidant à Porte de Savoie (réduction de 5€) ;
- f) **Remplir la charte « Covid19 ».**

NB : L'association a souscrit un contrat d'assurance auprès de la MAIF qui couvre la responsabilité Civile de l'association et de ses adhérents. Concernant l'assurance individuelle accident, LA MAIF offre la possibilité d'en souscrire un à vos frais, nous contacter bienvivreenyoga@gmail.com

2. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Deux cours sont proposés sur la commune de Porte de Savoie chaque semaine, de **mi-septembre à fin juin, hors vacances scolaires, pour un total de 30 cours sur la saison soit environ 10 cours par trimestre** :

- **le jeudi de 19h15 à 20h45** : salle à vocation sportive dans les locaux de l'école primaire Crincaillée – Les Marches
- **le vendredi de 9h00 à 10h30** : salle Belledonne à la Montgrabelle (ZA Plan Cumin– Les Marches)

Ces cours sont assurés par Emilie TESSIER (professeure diplômée VINIYOGA) ou exceptionnellement par un animateur expérimenté en cas de remplacement.

3. TARIFS

Chaque adhérent doit s'acquitter de :

- a) **l'adhésion annuelle à l'association,**
- b) **et de la cotisation aux cours, soit :**
 - à l'année, avec possibilité de régler en trois fois. Tous les chèques sont à donner avec le dossier d'inscription, ils seront encaissés au début de chaque trimestre.
 - au trimestre par règlement en 1 chèque encaissé en début de trimestre. Chaque trimestre débuté est dû.

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'association « Bien Vivre en Yoga.

Le 1^{er} cours est un cours de découverte non facturé s'il n'est pas suivi d'une adhésion.

Chaque trimestre débuté est dû. Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année si l'enfant ne continue pas la pratique de l'activité. Seule la présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité de pratiquer sera acceptée.

Cas particulier de la saison 2020-21 :

- **Dans le cas d'une réinscription annuelle**, étant donné que le nombre de cours de la saison précédente 2019-20 a été réduit du fait de la situation sanitaire liée au Covid19 (confinement et fermeture des salles communales), **une remise de 20€ est faite sur la cotisation du 1^{er} trimestre, soit un premier trimestre à 65€.**

- En cas de suspension ou d'arrêt des activités s'apparentant à un cas de force majeure, par exemple suite à des mesures gouvernementales et/ou communales (fermeture des salles), un remboursement, au prorata du nombre de séance non dispensées, pourra être mis en place ; cela uniquement si aucune mesure de substitution n'était mise en œuvre par l'association et l'enseignante dans les trois semaines suivant la suspension (cours en ligne en direct, vidéos enregistrées, supports papiers ou tout autre moyen).

4. DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos de vous-même ou de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités. Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e).....en qualité de (pour les enfants)

Autorise l'association « Bien Vivre en Yoga » à utiliser mon image/ celle de mon *enfant* (*raier la mention inutile*), sur le site de l'association (site de la commune Porte de Savoie), le journal municipal ou sur des flyers, ayant pour but de promouvoir l'association.

5. DIVERS

Il est rappelé la nécessité :

- **de pratiquer avec assiduité, ceci dans le respect de soi-même, du groupe et de l'enseignant,**
- **de prévenir l'enseignant en cas d'absence prolongée.**

De plus, chaque année, l'Association « Bien Vivre en Yoga » tient son Assemblée Générale, avant les vacances de la Toussaint.

Chaque adhérent y est convié par convocation envoyée par email.

Le Bureau de l'Association est composé de :

Marie-Bénédicte CHAFFANGEON	Présidente
Anaïs MALLEIN	Trésorière
Fabienne BOURGET	Secrétaire

Nous contacter: bienvivreennyoga@gmail.com

Ou par courrier postal: Association « Bien Vivre en Yoga », Place de la Mairie – Les Marches, 73800 Porte de Savoie.

Je soussigné déclare avoir pris connaissance de ce règlement intérieur et en accepte les termes.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

CHARTRE D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL POUR PARTICIPATION AUX COURS DE YOGA, POUR MOI ET POUR LES AUTRES

Dans le contexte sanitaire lié au COVID-19, la responsabilité individuelle de chacun pour limiter les effets de la pandémie est fondamentale. C'est également le cas lors des activités de Yoga, et plus particulièrement dans les lieux clos. L'association et les enseignants ont adapté l'organisation de leurs cours pour vous proposer une activité dans les meilleures conditions possibles.

Le respect par chacun des mesures et protocoles mis en place est essentiel.

C'est pourquoi, pour confirmer mon inscription (ou celle de mon enfant),

J'atteste par la présente :

- Avoir conscience que dans le contexte sanitaire actuel, le fonctionnement, les conditions d'accueil et les services proposés par l'association peuvent différer de ce qu'habituellement proposé ;
- Avoir pris connaissance que le matériel utilisé est spécifique à ma pratique exclusive ;
- Être conscient que le non-respect des consignes sanitaires pourra entraîner l'annulation de mon inscription afin d'assurer la sécurité du plus grand nombre face à l'épidémie.

J'atteste par ailleurs :

- A prévenir l'association et l'enseignante dès que possible et à ne pas assister au cours de Yoga si quelqu'un de mon entourage ou moi-même présentons des symptômes potentiels du COVID-19 (toux, fièvre >37,8°C, diarrhée, nausées, rhume, grande fatigue, conjonctivite, perte de goût ou d'odorat) ;
- A prévenir l'association et l'enseignante dès que possible dans le cas où quelqu'un de mon entourage ou moi-même était diagnostiqué positif au COVID-19, cela afin de prendre les mesures appropriées et à en avertir les personnes ayant été potentiellement en contact avec moi ;
- A me laver les mains avec du savon ou à utiliser du gel hydro-alcoolique avant chaque séance de Yoga ;
- A respecter les gestes barrières et les règles imposées pendant les cours (distanciation physique, lavage / désinfection des mains, port du masque jusqu'à ma place de pratique y compris dans les vestiaires, sens de circulation dans les bâtiments, ...) ;
- A renseigner obligatoirement à chaque début de cours, la feuille d'émargement mise à disposition dans la salle de cours ;
- A apporter tout le matériel adéquat nécessaire à la sécurité sanitaire de moi-même (gel hydro-alcoolique, masque, ...).

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

D'après la loi santé du 26 janvier 2016, la présentation d'un certificat médical est obligatoire une fois tous les trois ans. Ainsi, **si vous avez déjà fourni un certificat médical à l'association « BIEN VIVRE EN YOGA » depuis moins de 2 ans, alors le certificat n'est pas obligatoire**
Cependant vous devez renseigner le QUESTIONNAIRE DE SANTE suivant :

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

- 1- Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. **Simpletment remplissez l'attestation sur l'honneur ci-dessous.**

- 2- **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à nous fournir obligatoirement.**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR – DECHARGE DE RESPONSABILITE

DE L'ASSOCIATION « BIEN VIVRE EN YOGA »

Je soussigné(e)(nom, prénom) habitant
à.....
.....(adresse),
atteste sur l'honneur avoir répondu NON à toutes les questions du
questionnaire de santé de l'association bien vivre en Yoga (à joindre), et être à
mon avis suffisamment en bonne santé pour pratiquer le yoga.

Je déclare dégager de toute responsabilité l'association Bien Vivre en Yoga et
son intervenante Emilie Tessier, et décide par là même, de prendre sous mon
entière responsabilité ma pratique de yoga au sein de l'association Bien Vivre
en Yoga.

Fait :

Le..... à.....

Signature :